

La Messagerie d'Ézanville

n° 26 / avril 2023



LES MERCREDIS
"THÉÂTRE
EN FAMILLE"

Lancement de la saison culturelle



L'ÉDITO



 M. le Maire était présent aux côtés des parents et futurs parents ézanvillois lors du Forum Naissance et Petite Enfance organisé à la Maison de l'Enfance le 25 mars dernier.

**Chères Ézanvilloises,
chers Ézanvillois,**

Commençons cet édito en évoquant rapidement l'avancement de nos projets. Le réaménagement du forum de notre complexe avec la mise à l'air libre de notre petit Rosne se profile et nous avons uniquement un retard sur l'installation de nos 2 passerelles. **Ce chantier sera réceptionné courant juin et une inauguration à la hauteur du projet est prévue tout début juillet.** Le réaménagement de la ZAC suit son cours et le premier permis de construire est en cours d'instruction dans nos services.

Le programme étant finalisé, les consultations pour notre centre culturel vont être lancées dans les prochains jours.

Concernant le pôle gare, des réunions avec les différents intervenants se déroulent chaque mois et nous prévoyons le début des travaux pour la fin de l'année. Mais aucune inquiétude, je m'engage à vous présenter ce projet très prochainement. Ces dernières semaines, j'ai eu le plaisir d'animer des

réunions concernant la problématique du stationnement de la rue de Paris, et nous avons, avec l'ensemble des riverains, trouvé un consensus qui convient à tous. **Les travaux de l'église vont nécessiter certaines modifications de circulation, je vais donc organiser une première réunion avec les riverains de ce secteur dans les prochains jours.** Comme je m'y étais engagé lors de la campagne, aucune décision ne sera prise sans concertation et cela jusqu'à la fin de mon mandat. Ces modifications de circulation tiennent compte, bien entendu, de notre projet de créer des voies douces sur l'ensemble de notre ville.

En tant que Maire, tous les sujets sont importants: le bien être des Ézanvillois passe aussi par les problèmes que rencontrent les usagers de la ligne H et les nuisances aériennes subies. Concernant la ligne H, j'ai régulièrement des rendez-vous avec la direction de l'infrapôle Paris Nord et le directeur du développement, je suis donc

parfaitement au fait de ce qui se passe ainsi que des prévisions dans les perspectives 2024. Les sujets sont nombreux, opération XXI, rénovation du réseau et des travaux d'accessibilité, travaux de nuit, renouvellement des aiguillages et des rails... Concernant les nuisances aériennes, en 2021, j'ai souhaité que la commune d'Ézanville rejoigne l'association « Collectif d'élu.e.s pour le climat contre le terminal T4 » et nous venons d'apprendre que le Tribunal Administratif a rejeté la requête de cette association. Notre combat doit continuer et comptez sur moi et sur l'équipe municipale pour œuvrer contre ce projet.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

FINANCES

Les grandes lignes du budget 2023

Ce projet de budget est élaboré selon les orientations qui ont été exposées lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu à l'occasion du Conseil Municipal du 26 janvier 2023. Ce projet a également été présenté en Commission des finances qui s'est déroulée le 20 mars et lors du Conseil municipal du 30 mars.



Le projet de budget 2023 s'élève à 18 825 389,67 € il comprend une section de fonctionnement de 14 378 599,10 € et une section d'investissement de 4 446 790,57 €. Il tient compte des résultats de l'exercice 2022 du budget principal. Le projet de budget 2023 s'équilibre en recettes et en dépenses.

FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 280 959,10 € auxquelles

s'ajoute le résultat reporté de 5 097 640 €, soit un total de 14 378 599,10 € de recettes de fonctionnement qui se décomposent de la façon suivante :

• **impôts et taxes pour 6 910 809,10 €**

Il est proposé pour 2023 de maintenir des taux de fiscalité identiques à ceux de 2022. Le produit attendu des taxes foncières est estimé à 5 000 000 €.

• **les dotations et participations représentent 1 408 000 €**

Ce montant correspond essentiellement à la Dotation Globale de Fonctionnement, dotation forfaitaire des communes dont le montant, au moment du bouclage du budget primitif, n'a pas encore été notifié. La DGF est stabilisée et son montant devrait être maintenu pour 2023.

• **le produit des services à la population**

et les autres produits de gestion courante sont évalués à 946 850 €

Il s'agit de la participation des familles aux prestations municipales, des concessions de cimetière, du produit des locations des logements communaux et des salles municipales.

• **les produits financiers et exceptionnels sont estimés à 15 300 €**

Les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de 14 378 599,10 €. Elles comprennent en partie :

• **la masse salariale estimée à 5 800 000 € Cette enveloppe tient compte du :**

- paiement de certains comptes épargne temps,
- les évolutions de carrière des agents
- la mise en place du CIA (Complément Indemnitaire Annuel)

Malgré les charges qui impactent la masse salariale, notre ratio devrait se situer aux alentours de 52,30 %.

• **les charges courantes et à caractère général sont estimées à 5 088 872 €**

Ce poste représente une augmentation, afin de maintenir la qualité de service aux Ézanvillois, divers travaux sur plusieurs sites et des marchés en cours.

• **les charges financières sont prévues pour 38 000 €**

Elles correspondent aux intérêts des emprunts en cours, il est à noter que la Ville

n'ayant pas eu recours au financement extérieur depuis plusieurs années voit son encours de dette décroître. Les charges financières sont donc en diminution.

- **les charges exceptionnelles et atténuations de produits pour 122 000 €**

Elles sont composées pour moitié du fonds de péréquation de recettes fiscales. Son montant, non encore notifié est estimé à 110 000 €.

- **le montant du virement à la section d'investissement et les amortissements représentent 3 289 726,82 €**

INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 446 790,57 €. Elles regroupent en partie :

- **l'affectation des résultats issue de la gestion 2022 pour 778 915,14 €**
- **le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) pour 297 856,41 €**

Ce montant correspond au remboursement partiel de la TVA sur des investissements 2022/2023.

- **la taxe d'aménagement estimée à 20 000 €**
- **le montant du virement de la section de fonctionnement et des amortissements pour 328 972 682 €**
- **aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2023.**

Les dépenses d'investissement s'établissent à **4 446 790,57 €**. Elles comprennent l'amortissement de la dette pour **232 000 €**, le remboursement de dépôt de garantie pour **17 000 €**, le déficit d'investissement reporté de 2022 pour **778 915 €** et l'investissement réel pour **3 667 875 €**.

Les investissements prévus pour 2023

- **Frais d'études pour 422 000 €** concernant principalement la création du pôle culturel, ainsi que des relevés des bâtiments communaux pour établir des plans, mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement des locaux de l'hôtel de Ville, et l'intervention d'un coordonnateur pour l'établissement d'un cahier des charges pour le SSI dans les écoles, ...
- **des travaux sur la voirie et les réseaux pour 240 000 € :** Réfection de la rue Flemming
Divers travaux sur les chaussées
Mobilier urbain et signalisation
- **des achats** de licences, logiciels et matériels informatiques renouvellement du parc informatique pour le bon fonctionnement des services municipaux en termes de technicité pour un montant de **148 400 €**
- **des travaux d'agencement de** terrains dont aménagement des espaces autour des columbariums, requalification des allées, plantation des arbustes au cimetière coté complexe sportif, aménagement des

ronds points de la ville, mise en place de bordures route d'Écouen pour un montant de **215 000 €**

- **des travaux à l'hôtel de Ville pour 150 000 €** réaménagement du RDC de l'hôtel de ville.
- **des travaux dans les bâtiments scolaires et les accueils pour 284 800 €** continuité des travaux d'entretien avec des changements de faux plafonds, peintures dans certaines écoles, des travaux de remplacement des portails de menuiseries...
- **des travaux dans les autres bâtiments publics pour 1 320 300 €** avec notamment la poursuite des travaux de restauration de l'église, aménagement de la maison de la santé, entretien dans les bâtiments communaux, divers travaux...
- **des travaux d'installations générales pour 173 711,20 €** qui concernent la continuité des remplacements des alarmes intrusions, alarme PPMS, modification de l'éclairage du complexe sportif et salle poly1 pour expositions.
- **achats de véhicules pour 90 000 €** dont un camion électrique pour la voirie et un véhicule pour le service jeunesse.
- **achats de matériels divers pour 50 000 €** concernant tous les services municipaux.

[Retrouvez la présentation du budget dans son intégralité sur ezanville.fr](#)



CULTURE
//////////

LES MERCREDIS " THÉÂTRE EN FAMILLE "



Lancement de la saison culturelle « les mercredis théâtre en famille » !

L'équipe municipale met l'accent sur la culture au sein de la Ville, notamment en direction des plus jeunes et de leurs familles.

Le service culturel municipal propose un programme de 6 spectacles gratuits du Piccolo théâtre créés par le Théâtre de la Vallée*. À raison d'un spectacle par mois d'avril à juin puis de septembre à novembre, cette animation est proposée aux enfants à partir de 1 an et leur permet de découvrir la création théâtrale des livres et des auteurs réputés de la littérature jeunesse. À l'issue des spectacles un petit goûter sera proposé pour partager un moment de convivialité.

Le programme a été distribué à tous les élèves des écoles. Il est également à disposition au sein des structures municipales.

Informations et réservations : 01 39 35 44 12 ou culture@ezanville.fr

La Chaise bleue et autres histoires

Dès 4 ans/35 minutes

Une chaise, c'est magique. On peut la transformer en traîneau à chiens, en camion de pompiers, en ambulance, en voiture de course, en hélicoptère, en avion, en tout ce qui roule et vole... et tout ce qui flotte aussi.

Le 12 avril à 16 h, Préau couvert de l'École Paul Fort parking Square Île de France

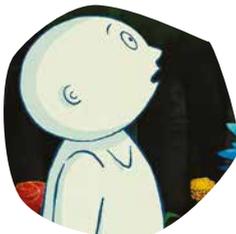


Jean de la Lune

Dès 3 ans/35 minutes

Avez-vous vu le bonhomme là-haut, dans la Lune ? C'est Jean. Blotti dans son astre argenté, il s'ennuie et rêve de rendre visite aux terriens. Un jour, une comète passe tout près de lui ; ni une, ni deux, il s'accroche pour aller danser sur la Terre. Mais tout ne se passe pas comme prévu...

Le 17 mai à 16 h, Complexe de la Prairie, poly 2, 21, rue de Condé



Roman d'amour d'une patate, Histoires de la rue Broca

Dès 5 ans/45 minutes

Une patate qui rêve de devenir frite rencontre une guitare, Manque-de-Chance fait un vœu... Monsieur Pierre est de retour pour faire découvrir aux enfants les incroyables histoires de la rue Broca !

Le 14 juin à 16 h, Complexe de la Prairie, poly 2, 21, rue de Condé



Alice du Quartier des Merveilles

Dès 6 ans/45 minutes

Alice n'est pas une petite fille comme les autres. Un jour qu'elle s'ennuie dans son quartier, voilà qu'un lapin blanc vêtu d'un survêtement et d'un chronomètre passe près d'elle en courant ! Elle le suit jusqu'à l'entrée des égouts et se retrouve aux portes d'un monde extraordinaire...

Le 13 septembre à 16 h, Complexe de la Prairie, poly 2, 21, rue de Condé



Bric à Brac,

Dès 1 an/25 minutes

Une montgolfière promenant des chats, un vélo en fil de fer, un pendule de poissons, une cabane de plage miniature, un mystérieux aviateur... Bruno Bianchi nous fait voyager à travers son bric à brac d'objets surprenants. Des tableaux se dessinent sous les yeux des enfants.

Le 11 octobre à 16 h, Complexe de la Prairie, poly 2, 21, rue de Condé



La chèvre de Monsieur Seguin

Dès 4 ans/40 minutes

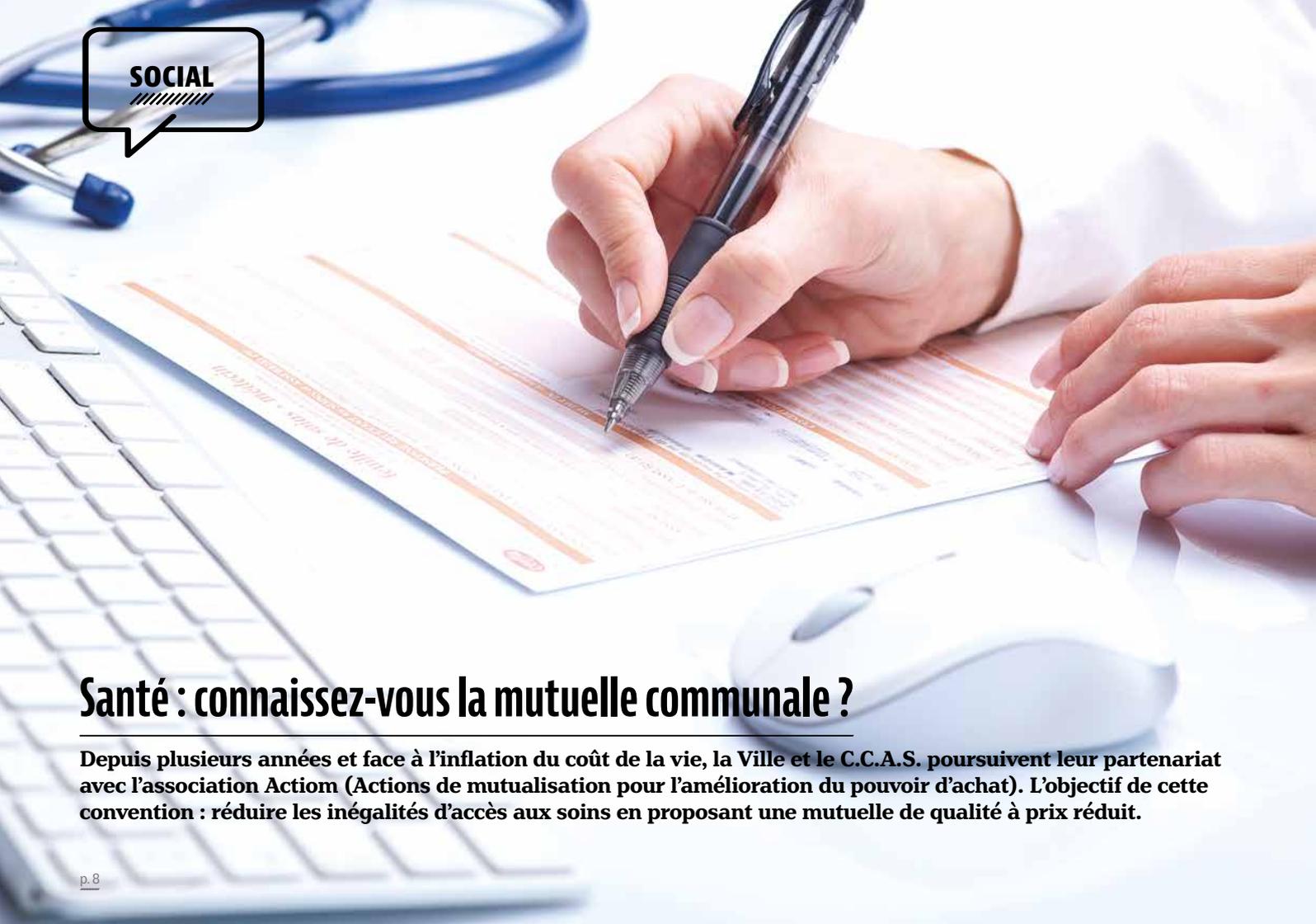
Mila est une enfant intelligente mais elle a peur de tout. À l'école ou à la maison, elle reste dans son coin et n'aime pas parler aux inconnus. Un jour, sa voisine lui raconte l'histoire d'une petite chèvre qui aimait tant la liberté qu'elle avait bravé les ordres de son maître pour s'aventurer dans la montagne...

Le 15 novembre à 16 h, Complexe de la Prairie, poly 2, 21, rue de Condé



**Le Théâtre de la Vallée, en résidence à Écouen, est soutenu par la DRAC Ile-de France et la Région Ile-de-France, le département du Val d'Oise et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.*





SOCIAL

Santé : connaissez-vous la mutuelle communale ?

Depuis plusieurs années et face à l'inflation du coût de la vie, la Ville et le C.C.A.S. poursuivent leur partenariat avec l'association Actiom (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat). L'objectif de cette convention : réduire les inégalités d'accès aux soins en proposant une mutuelle de qualité à prix réduit.

À qui s'adresse ce dispositif ?

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, certains salariés en CDD, certains salariés à multi-employeurs, certains salariés en CDI à temps partiel et, plus généralement, toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'ANI (complémentaire santé entreprise) et souhaitant améliorer sa couverture maladie complémentaire.

Les objectifs

- Pallier les inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle et leur permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coût réduit.
- Proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.
- Diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide (Aide à la Complémentaire Santé), déceler et accompagner les bénéficiaires potentiels.

Comment ?

Action souscrite, au bénéfice de ses adhérents, les contrats adaptés à leurs besoins, auprès de partenaires spécialisés.

Chaque adhérent bénéficie ainsi, à titre individuel, des avantages et tarifs d'un contrat groupe. Le dispositif « Ma commune, ma santé » repose ainsi sur une logique de mutualisation de moyens, permettant ainsi une diminution des coûts.

Permanences et informations des habitants

Une permanence au C.C.A.S. est tenue plusieurs fois par an par un représentant d'Actionm.

Dans ce cadre, l'association s'engage à :

- Assurer une mission de conseil auprès des Ézanvillois,
- Fournir tous les documents d'information et contractuels relatifs à la couverture complémentaire santé.
- Informer et orienter les personnes éligibles à l'A.C.S. vers les contrats agréés pour bénéficier de l'ensemble des droits associés.
- Informer le C.C.A.S. de toutes modifications des tarifs ou prestations proposées, dès qu'elle en a connaissance.

Prochaines permanences : vendredi 12 mai et 21 juillet, de 8 h 30 à 12 h.

Prise de RDV au C.C.A.S.. au 01 39 35 44 97 ou c.c.a.s@wanadoo.fr

Pour plus d'infos :

www.macommunemasante.org

Retraités : action prévention en copropriété



Vous êtes à la retraite et habitez en copropriété ? Les associations SOLIHA s'engagent à vos côtés pour vous proposer une visite-conseil en ergothérapie, dans le cadre de l'appel à projet Bien vieillir chez soi, le plus longtemps en autonomie. Sans reste à charge, vous pourrez ainsi bénéficier des conseils de professionnels de la santé pour réfléchir à votre projet de logement.

Préconisations d'aménagements et d'adaptation, conseils pour les bons gestes et postures à adopter, suggestions d'aides techniques pour vous simplifier la vie, ou encore présentation des ateliers collectifs mis en place dans le cadre du Parcours prévention... Les conseils fournis s'adaptent à la situation et au projet de la personne, dans une logique de neutralité de l'accompagnement propre à notre qualité de service social d'intérêt général (SSIG).

N'attendez plus ! Pour plus d'information, contactez-nous à l'adresse prevention-coproprietes@solihha.fr



TRAVAUX

École Pierre & Marie Curie : une cour réaménagée pour le bien-être de nos écoliers

L'une des plus anciennes écoles de la Ville bénéficie d'un réaménagement total de sa cour de récréation avec pour objectif de la rendre sécurisée, ombragée et agréable.



Les deux arbres malades ont été abattus et seront remplacés par 5 eucalyptus.
Le broyat des arbres abattus sera utilisé sous forme de paillage à travers les espaces verts de la Ville.

Dès les vacances d'hiver, les deux anciens tilleuls de la cour, dont les signes de maladie présentaient un danger, ont été abattus. Ils seront remplacés au mois d'avril par 5 eucalyptus choisis pour leur croissance rapide, leur résistance à la sécheresse mais surtout pour la persistance de leurs feuilles tout au long de l'année et l'ombre qu'ils procurent.

Le coin jardinage préexistant a également été repensé avec l'installation de jardinières à hauteur d'enfant qui permettront de planter toutes sortes de végétaux (fleurs, aromates, légumes...) et de préserver les plantations des piétinements. Des oyas, poteries d'arrosage autonomes et écologiques, seront enterrées à côté des plantations afin d'autoréguler l'humidification.

À côté de ce coin jardinage, un coin lecture sera délimité par un cadre en bois. À l'intérieur de ce cadre, des troncs d'arbres seront disposés afin de servir de bancs naturels. Une pergola végétale viendra protéger nos petits lecteurs grâce à la plantation de 4 mûriers à feuilles de platane sans fruits.

Le sol de ces deux espaces sera recouvert d'un paillage, homologué pour être au contact des enfants, qui laissera filtrer l'eau de pluie.

Accueil de loisirs du village : de belles jardinières faites maison !

Suite à une demande de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs situé à l'école Le Village, le menuisier des services techniques a fabriqué deux jardinières en bois. Elles ont été installées et n'attendent plus que les petites mains vertes pour les faire fleurir !



Stationnement rue de Paris : test de la suppression du stationnement alterné à partir du 16 avril

Suite aux réunions de concertation des 13 et 28 février, il a été acté, de manière expérimentale, de figer le stationnement côté gauche dans le sens de la circulation. Une attention particulière sera portée aux sorties de garage. Un marquage provisoire va donc être réalisé entre le 3 et le 5 avril. Dès le 16 avril, le stationnement alterné du 1^{er} et du 15 du mois sera supprimé et vous pourrez stationner de manière définitive côté gauche. Cette période de test durera 2 mois et si cela s'avère concluant, un marquage définitif sera réalisé entre le 1^{er} et 15 juin. Pour rappel, l'étude réalisée atteste qu'environ 50 places de stationnement seront à disposition sur toute la longueur de la rue de Paris. Pendant cette période de test, vous pouvez nous faire part de vos remarques ou de vos suggestions via le site de la Ville.

Police municipale : flagrant délit de cambriolage

Grâce à leurs patrouilles quotidiennes, la Police Municipale a interpellé deux individus en flagrant délit de cambriolage rue de la Fraternité le 2 mars dernier.



**Émilie Estréguil,
Directrice des Services techniques**

Rencontre avec Émilie Estréguil, nouvelle Directrice des services techniques depuis le 15 décembre 2022.

Quelle est votre formation ?

Je suis architecte Diplômée Par Le Gouvernement (DPLG) depuis 2007. J'ai également un diplôme d'urbaniste étant passionnée par l'aménagement urbain et les évolutions des territoires.

Quelles sont vos précédentes collectivités ?

Fonctionnaire depuis 2010, j'ai débuté ma carrière dans le secteur public à Noisy le Grand en tant que chargée d'études projets urbains. Puis j'ai rejoint la Direction de l'Urbanisme de Saint Germain en laye où j'ai progressivement évolué vers un poste de responsable du droit des sols et planification. En 2019, j'ai pris le poste de responsable du service bâtiment à Domont en étant l'adjointe du DST. Aujourd'hui, je suis Directrice des Services Techniques à Ézanville et heureuse d'avoir rejoint une équipe dynamique et enthousiaste.

Pourquoi avoir choisi ce poste à Ézanville ?

Les projets que les élus portent depuis les élections m'ont passionné : conception d'un équipement culturel, aménagement du petit Rosne, réhabilitation de l'église. Autre raison : des élus et une Direction Générale à l'écoute. C'est également une ville qui investit de manière raisonnée en investissement et qui

a su mettre les moyens pour que les agents des services de la Commune puissent répondre à leurs objectifs. Par exemple, les bâtiments communaux (et particulièrement les groupes scolaires) sont vraiment très bien entretenus, cela montre que les budgets ont été bien dimensionnés et surtout bien exécutés.

Quel est votre rôle ?

Je coordonne l'activité des services de la Direction (bâtiments, espaces verts, voirie, propreté, parc automobile, informatique, fêtes et cérémonies et l'administratif) ainsi que de l'ensemble des projets.

Je dois veiller en lien avec la Directrice générale des services à la bonne organisation des services techniques. Je pilote également les grandes opérations : conception de l'équipement culturel, rénovation de l'église. Enfin, je dois m'assurer que les études et travaux votés par les élus puissent être mis en œuvre dans de bonnes conditions, techniques, humaines et financières.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Au quotidien, mes missions sont particulièrement tournées vers le management. Je veille, en lien avec les responsables de services, au bon déroulement des activités. Je m'assure que notre feuille de route pour

l'année 2023 se déroule comme prévu et que le rythme soit bien adapté aux équipes.

Comment le service a-t-il été réorganisé et pourquoi ?

La réorganisation était nécessaire pour plusieurs raisons : tout d'abord pour renforcer l'équipe des agents de terrain dans nos différents services (bâtiment, espaces verts, voirie), et pour remettre en cohérence les missions avec les compétences et les motivations des agents. L'embauche d'un nouveau responsable des espaces publics a également été l'occasion de lui rattacher des services tels que les espaces verts, la voirie ainsi que le parc automobile.

Quels sont les projets du service ?

Concernant le patrimoine bâti, le chantier de l'église va démarrer cet été 2023 et les études du nouvel équipement polyvalent à l'automne, après une phase concours d'architectes. De nombreux travaux sont prévus au budget cette année toujours dans un souci de sobriété énergétique : éclairage LED, changement des menuiseries, travaux d'isolation...

Des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville sont également prévus.

Concernant les projets d'espaces publics, l'objectif est de soigner et préserver l'environnement en milieu urbain en améliorant le cadre de vie et valorisant la biodiversité.

Ainsi, de beaux projets vont voir le jour : plantation d'un verger urbain, plantation d'arbres, fleurissement des ronds-points, réflexion sur les cours d'écoles avec création d'espaces potagers... La collaboration du citoyen participe à la réussite de ces actions environnementales. La Ville s'est par ailleurs inscrite dans la démarche de qualification « Villes et villages fleuris ».

De son côté, le service informatique assure le bon fonctionnement du système, le renouvellement de l'ensemble des machines et aura la lourde mission d'assurer un changement d'opérateurs téléphonique et informatique cette année.

L'activité des services techniques est riche puisque nous agissons quotidiennement à la fois pour des travaux d'urgence et/ou de dépannage mais nous menons également de beaux projets. Une équipe régie renforcée est impérative pour mener à bien toutes nos missions. Le projet de la cour de l'école Pierre et Marie Curie est un bel exemple de travail d'équipe accompli :

- un projet partagé entre élus et Techniciens,
- des travaux assurés principalement en régie par nos équipes bâtiments et espaces publics,
- un renfort travaux réalisé par notre entreprise bailleur pour les travaux lourds de voirie.

A portrait of Hervé Grimal, a man with short grey hair, wearing glasses, a black puffer vest, and a striped scarf. He is smiling slightly and looking towards the camera. The background consists of trees with yellow and green leaves, suggesting an autumn setting.

PORTRAIT

Hervé Grimal, cycliste par passion

Hervé Grimal est le président de la section cyclisme de l'Union Sportive d'Ézanville-Écouen (USEE) depuis 6 ans. Rencontre avec ce passionné du guidon.



Hervé Grimal dirige l'USEE cyclisme qui est l'une des plus anciennes sections de l'association avec 87 années d'existence au compteur !

Pouvez-vous vous présenter ?

Hervé GRIMAL, 55 ans, je travaille dans le marketing bancaire. Je fais du vélo en compétition depuis 45 ans et je suis licencié dans la section cyclisme de l'USEE depuis 35 ans.

Participez-vous à la vie locale ?

J'ai habité à Ézanville pendant quelque temps et je réside maintenant à Écouen depuis plusieurs années. J'ai intégré la section cyclisme de l'USEE à mes 20 ans et j'ai fait de la natation à la piscine d'Ézanville.

Pouvez-vous nous présenter la section cyclisme de l'USEE ?

La section cyclisme de l'USEE a été créée en 1936. Elle compte actuellement une centaine de licenciés qui se décompose en environ 35 enfants au sein de notre école de vélo (EDV), 5 dirigeants et le reste sont des adultes (une majorité d'homme mais aussi quelques femmes) qui pratiquent le cyclisme dans le cadre de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP).

Pourquoi avoir accepté d'être le président de cette section ?

L'ancien président souhaitait passer la

main, et j'ai souhaité prolonger ce que nous avons mis en place lors de ses dernières années de présidence : notre EDV et une équipe adultes compétitive.

Quel est votre rôle et quelles sont vos missions ?

Je m'occupe d'une bonne partie de la gestion administrative du club, de l'achat des équipements et du matériel, et de l'engagement des coureurs sur les épreuves. Je deviens Directeur Sportif lorsque nous nous déplaçons sur une épreuve importante et surtout je participe, avec les autres bénévoles du club, à l'encadrement des enfants de notre EDV.

À partir de quel âge peut-on intégrer la section ?

Dès que l'on sait faire du vélo et que l'on est en mesure de s'intégrer dans notre groupe d'enfants. C'est variable d'un enfant à un autre mais nous avons déjà eu des enfants de 4 ans 1/2.

Quels sont, pour vous, les bienfaits de ce sport ?

Comme pour tous les sports il y a la dimension santé à laquelle se rajoute une dimension "équipe" importante. C'est un sport qui nécessite beaucoup de volonté.

Faire partie de notre EDV permet aussi aux enfants de parfaitement maîtriser le déplacement à vélo.

Comment se passe un entraînement ?

Nous pratiquons de nombreuses activités avec les enfants donc les entraînements sont souvent différents : VTT, route, cyclo-cross, jeux, vitesse... Et s'agissant d'un sport en extérieur nous adaptons également les entraînements en fonction de la météo.

Quels sont les derniers exploits du club ?

Ils ont été nombreux en 2022, tant chez les adultes que chez les enfants. J'en citerais 4 : un titre de champion de France du contre-la-montre en FFC, le classement général des Routes de l'Oise (la plus importante course à étapes de France en UFOLEP), le classement général de la Coupe d'Île de France de cyclo-cross FFC pour un enfant de notre EDV et une jeune fille de notre EDV dans l'équipe du Val d'Oise qui a gagné les Aiglons d'IDF FFC.

Quels sont les projets de l'école de vélo ?

Continuer à la développer en augmentant le nombre d'enfants et surtout leur participation à des épreuves.



Osez le compostage en toute sérénité

Le compostage est souvent considéré comme une pratique pouvant créer des nuisances. Ensemble faisons le point pour démêler le vrai du faux. Aujourd'hui, sur le territoire du Sigidurs, 9 000 habitants en pavillon se sont lancés dans la pratique du compostage et 61 résidences disposent d'un site de compostage partagé. Alors, pourquoi pas vous ?

Le compostage késako ?

Le compostage est le résultat de la décomposition naturelle des déchets organiques comme les épluchures de fruits et de légumes, la pelouse ou les feuilles mortes, par une multitude d'êtres vivants (bactéries, champignons, insectes, vers...). Vous obtenez ainsi un engrais naturel produit à partir de vos déchets et vous réduisez en même temps le poids de votre poubelle d'ordures ménagères.

Comment obtenir un bon compost ?

Suivez les différentes étapes de notre « recette » :

1. Installez votre composteur sur l'herbe ou sur la terre et à mi-ombre de préférence ;
2. Étalez et alternez les déchets humides et les déchets secs ;
3. Assurez-vous qu'il y ait toujours assez d'humidité ;
4. Aérez en brassant avec le mélangeur une fois par mois ;
5. Récupérez le compost mûr au bout d'un an, par la trappe du dessous.

Vous pouvez l'utiliser de 4 façons différentes :

- En jardinière : mélangez 1/3 de compost à 2/3 de terre ou de terreau ;
- En gazon : épandez en couche fine après un tamisage de préférence ;
- En potager : épandez une couche fine et

griffez en fin d'hiver, ajouter une poignée par plant lors de la plantation ;

- En massif : épandez en couche fine, griffez puis paillez.

+ d'informations, découvrez nos tutos vidéos sur notre chaîne YouTube Sigidurs.

Sources : ADEME, Réseau Compost Citoyen, Guide du Jardin Durable du Sigidurs.

Stop aux idées reçues

Le compost attire les rats ?

 Si vous en apercevez, c'est qu'ils étaient déjà présents auparavant. Pour les faire partir, faites des brassages réguliers et installez une grille métallique au fond du composteur.

Le compost attire les moucheron ?

  Le compost peut attirer ses insectes s'il y a une forte présence de déchets riches en sucre (épluchures de fruits). Pour éviter ce désagrément, mélangez régulièrement le compost pour enfouir ses matières.

Le compost dégage une mauvaise odeur ?

 Si votre compost dégage une odeur désagréable, c'est qu'il y a un problème de décomposition ou un déséquilibre dans les apports. Ainsi, brassez régulièrement, apportez du carbone (par exemple, des feuilles sèches) et alternez bien entre un apport de déchets secs et humides.

L'AGENDA D'AIFN

• Comité d'usagers le 14 avril : invitation en forêt

L'Agence Île-de-France Nature, aménageur et gestionnaire de la Forêt régionale d'Écouen, vous invite à son comité d'usagers. Comme les années précédentes, il s'organise sous la forme d'une visite en forêt, accompagnée par la technicienne responsable de l'aménagement et de la gestion du site. Plusieurs autres membres d'Île-de-France Nature seront présents ainsi que l'agent référent de l'Office national des forêts.

Rendez-vous à 18 h (durée de la visite : 1 h 30 environ), sur le parking de la Forêt régionale d'Écouen, à l'intersection de la rue de la Résistance et de la rue du Pré Curé. Équipez-vous de chaussures de marche et prévoyez des vêtements chauds et imperméables.

• Animations nature : faune et flore des zones humides

RDV devant la gare d'Écouen-Ezanville **le samedi 22 avril à 14 h** pour une découverte de la faune et de la flore des zones humides en forêt régionale d'Écouen. Dès 7 ans. Gratuit et sur inscription : <https://www.iledefrance-nature.fr/sortie/faune-et-flore-des-zones-humides>

Changement de rythme pour la collecte des déchets végétaux

C'est reparti pour un tour avec la collecte hebdomadaire des déchets végétaux à partir du mois d'avril. À Ézanville, le passage se fera tous les lundis du mois.

L'ESSENTIEL

Stage BAFA

La Ville, en partenariat avec l'association « La main solidaire », organise une formation au diplôme du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) général (base) à un prix réduit (280 euros) du 22 au 29 avril.

**Inscriptions et informations au service
Jeunesse et Familles - 01 39 35 95 82.**

Préparation du Téléthon : faites vos dons de laine/boutons aux résidents des Cèdres !

Les tricoteuses de la résidence pour personnes âgées ARPAVIE les Cèdres recherchent des dons de pelotes de laine ainsi que des boutons pour confectionner des vêtements en faveur du téléthon.

Les dons sont à déposer directement à la résidence les Cèdres au 9 rue Alsace Lorraine 95460 Ézanville, tous les week-ends d'avril de 11 h à 16 h.

Pour toutes demandes d'informations vous pouvez joindre la résidence au 01 39 9150 02.

Prévention du cancer colorectal

L'Assurance Maladie du Val-d'Oise, le Site du Val-d'Oise du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers d'Île-de-France (CRCDC-IDF) et le comité départemental de la Ligue Contre le Cancer se mobilisent pour rappeler aux habitants du département l'importance de participer au dépistage du cancer colorectal qui peut sauver des vies. Les hommes et les femmes de 50 à 74 ans sont invités tous les 2 ans à réaliser un examen de

BUS PMI

Vous êtes enceinte ou votre enfant a moins de 6 ans ? Le bus PMI s'installe à Bouffémont une fois par mois pour vous proposer des consultations gratuites. Vous pourrez y rencontrer un médecin, une sage-femme ou encore une auxiliaire de puériculture qui vous proposeront différents types de consultation ou d'accompagnement.

Sur rendez-vous au 06 31 02 09 21

Plus d'infos : <https://ville-bouffemont.fr/2023/02/24/bus-pmi/>

dépistage simple et efficace. Pour ce faire, il suffit de se procurer un kit de dépistage à réaliser chez soi. Une fois en possession du courrier d'invitation envoyé par le CRCDC-IDF, il est possible de récupérer le kit auprès d'un professionnel de santé ou le commander via le site : <https://monkit.depistage-colorectal.fr>, les résultats sont disponibles en ligne.

Permanences Logement ADIL

Des permanences gratuites sont ouvertes pour toutes questions liées au logement en partenariat avec l'agence Départementale d'Information sur le Logement du Val d'Oise (ADIL). Que vous soyez locataires, bailleur, propriétaire, copropriétaire, candidat à l'accession à la propriété ou investisseur locatif, l'ADIL95 vous proposera des réponses concrètes, adaptées à votre situation personnelle. La prochaine permanence se tiendra le mercredi 19 avril à la maison citoyenne.

Prenez rendez-vous au préalable en contactant le 01 30 32 83 15 ou bien en ligne sur www.adil95.org

LE CHIFFRE DU MOIS

1113^e : c'est la place qu'occupe Ézanville (sur 34 820 communes) au classement des villes françaises où il fait bon vivre. Et cela ne va cesser de s'améliorer avec la construction de nouvelles structures municipales telles que la Maison de la Culture, l'embellissement du cadre de vie avec l'ouverture du Petit Rosne ou encore le réaménagement du Val d'Ézanville !

LE CARNET

Février 2023

Décès

Simone Devillers.

Mars 2023

Naissances

Kais Taouab, Augustin Alfier Fontaine, Maëlys Sylvanise, Safiya Kanouté.

Mariage

Fernando Da Silva Lopes et Marlène Dos Santos.

Décès

Jorge Ferreira Teixeira.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // Éric Battaglia

Rédaction // Ève Pavesi

Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00

Impression // STIP // 01 39 91 91 73

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Nous saluons la renaissance du petit Rosne dans son cadre naturel, opération pilotée et financée par le syndicat SIAH malgré les désagréments vécus cette année par nos sportifs de tous âges devant le complexe de la prairie. Où seront les places de stationnement indispensables autour du complexe sportif et du futur centre culturel pour permettre l'accompagnement des enfants et la venue de spectateurs ou usagers d'événements culturels et sportifs ? Quand seront disponibles des informations sur le projet, son implantation, sa capacité d'accueil, son fonctionnement prévisionnel suivant les préconisations de la société qui a été chargée des études ? Nous rappelons que Pierre LEDUC du groupe Ézanville Ensemble a été pendant 17 ans directeur de l'association Escale située au centre Simone Signoret d'Écouen. Son expérience et ses compétences doivent servir l'intérêt des Ézanvillois. Il conviendrait qu'il soit vraiment entendu et écouté. Cette opération a déjà été estimée 5 à 6 M€. Nous veillerons à ce que ce nouvel équipement soit suffisamment adapté aux besoins d'activités culturelles des Ézanvillois et s'inscrive dans un cadre écologique et environnemental enfin innovant. Pour nous, c'est le point central de la future piste cyclable reliant le quartier de la Justice au collègue Aimé Césaire, comme nous l'avions proposé dans notre programme. Malgré la mobilisation de millions de Français et de Français, le gouvernement reste sourd et utilise tous les moyens pour passer en force "sa réforme des retraites" avec le 49-3 grâce à l'appui bienveillant des forces de droite et le silence calculé du RN. Pour autant la mobilisation ne faiblit pas. Nous appelons, y compris localement, à poursuivre ce puissant élan populaire sous d'autres formes (RIC, inconstitutionnalité). D'autres sujets méritent le même engagement : reconstruction des services publics (hôpital, éducation, recherche, transports, énergies), transition écologique, relocalisation en France de l'industrie et pouvoir d'achat.

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Nous laissons la parole aux associations ezanvilloises...

Ce mois-ci, nous avons souhaité aborder le thème des Transports au sein de notre ville et précisément autour du Pole Gâre. Nous nous sommes adressés à l'association d'Usagers des transports « Lutèce » (120 adhérents), représentée à « Ile de France Mobilité » et représentant les communes d'Ézanville, Ecouen et Domont. Plutôt que de vous faire part de nos échanges, il nous a semblé plus direct de laisser notre tribune à cette association pour qu'elle s'exprime publiquement et librement :

"Le 7 mars dernier, la Direction de la ligne H SNCF, a organisé avec Luc Strehaiano, maire de Soisy, une rencontre regroupant les différentes communes se trouvant sur la ligne, comme elle le fait chaque année. Toutes les communes ont envoyé un représentant, preuve de l'intérêt du sujet, sauf Ézanville, qui n'a jamais participé à ce type de réunion, ce qui est regrettable, car sont présentés les principaux projets annuels de travaux et d'investissements.

Nous y avons évoqué, notamment, le projet du « Pôle Gare » à Ézanville, sur lequel notre association n'est malheureusement pas associée et sur lequel nous sommes dubitatifs. En effet, qu'est-ce qu'un Pôle Gare ? D'abord un projet de Transport, regroupant de façon réfléchie les différents modes de transports : Train/ bus/voiture/2 roues/piétons. Un tel projet nécessite donc préalablement d'analyser les flux et d'adapter les horaires de bus sur ceux des trains pour inciter les usagers à délaissé leur voiture, évitant ainsi d'engorger le quartier de la Gare.

Accessoirement, on rénove les abords et on en profite pour fournir certains services de proximité (Commerces, crèche, abris vélos...). Or il semble qu'on ait abordé ce projet uniquement sous l'angle d'une rénovation de ce quartier, sans tenir compte des motivations des usagers qui prennent le train. C'est bien dommage."

Merci à l'association Lutèce pour son message.
Prenez soin de vous,

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Émilie Gimeno

Dans le prolongement du vote du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), nous nous interrogeons.

Voici quelques mesures arrêtées par le Conseil Communautaire du 5 octobre 2022, qui ont retenues toute notre attention :

« Il s'agira également d'inciter les gestionnaires d'infrastructures bruyantes, la DIRIF SNCF-Réseau et le Département du Val d'Oise, à réduire les nuisances sonores des voies qu'ils gèrent sur le territoire de PLAINE VALLÉE. »

« Une vigilance accrue sera également maintenue vis-à-vis des nuisances aériennes afin d'en réduire leurs impacts sur les populations du territoire. »

« Le développement des modes doux de circulation sera poursuivi, notamment en faveur de la pratique du vélo. »

Six mois plus tard, nous souhaiterions avoir une communication sur les actions concrètes mises en œuvre par la communauté d'agglomérations Plaine Vallée.

A priori nous sommes au regret de constater qu'aucun chantier semble programmé dans le cadre du projet gare pour réduire les nuisances sonores.

Nous constatons au quotidien l'impuissance (peut-être par manque d'engagement) du département ou de la communauté d'agglomérations à réduire les nuisances aériennes, restant les bras ballants devant les avions qui survolent allégrement nos villes.

Nous sommes toujours à la recherche des pistes cyclables (pourtant annoncées dans le programme électoral) au moins pour se rendre en toute sécurité jusqu'à la gare.

Depuis plus de vingt ans la qualité de vie ne cesse de se dégrader, l'habitat se transforme sous le poids de la loi notre et les récentes dérogations réglementaires au principe de non-artificialisation des sols, les nuisances sonores s'accroissent, les circulations lentes deviennent compliquées face à la circulation routière (peut être par manque d'ambition de notre Conseil Départemental)...

Nous espérons voir rapidement des projets naître sur ces sujets sur lesquels nous accepterions bien volontiers de prêter main forte.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

9 avril

Chasse aux œufs

Pour les enfants Ezanvillois, de la maternelle au CM2 et accompagnés de leurs parents, à 16 h à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue. Gratuit.

12 avril

"Monsieur le curé fait sa crise"

La paroisse d'Ézanville et l'association Sainte Madeleine de Domont accueillent, à l'Église Notre Dame de l'Assomption ce spectacle.

Tarif: 16 € / Tarif soutien : 25 €

Renseignements et réservations:

06 03 97 44 24 - saintemad95@gmail.com

15 avril

Loto de l'USEE Football

L'USEE Football organise un loto à 19 h 30 au complexe de la Prairie. 20 euros les 5 cartons.

Réservations : 06 95 62 43 04 / 06 03 11 76 08

Restauration et boissons sur place

15-16 avril

Théâtre

La compagnie du théâtre de l'Union Familiale vous présente Sexe et Jalousie, à 20 h 30 et le 16 avril à 15 h ainsi que du 3 au 18 juin au 9 rue des écoles.

Tarifs : Adulte : 12 € / -18 ans : 8 €

Réservations au 06 42 74 47 63

www.theatre-uf-ezanville.com

2 mai

Ateliers robotiques

Ateliers robotiques gratuits tout public avec le petit robot Thymio du 2 au 5 mai.

Réservation : 01 34 29 16 45

ou bibliotheque@ezanville.fr

RETOUR SUR



- 1 22 février :** Crêpe-party intergénérationnelle du café séniors
- 2 10 mars :** soirée découverte des métiers au service Jeunesse
- 3 19 mars :** Cérémonie du Cessez-le-feu en Algérie
- 4 22 mars :** spectacle jeune public pour la semaine de la Petite Enfance
- 5 25 mars :** Forum naissance et petite enfance